



## Que vive l'instruction en famille !

### **Entrons en résistance pour le maintien de la liberté d'instruction.**

L'association LAIA, Libres d'Apprendre et d'Instruire Autrement, dénonce les intentions liberticides du Président de la République visant à rendre illégale l'instruction en famille.

Nous nous insurgeons contre cette décision piétinant la liberté d'enseignement et faisant table rase du droit fondamental de tout parent, ancré dans la loi depuis 1882 et consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme, de choisir le mode d'instruction de son enfant.

Incapable d'apporter des réponses concrètes aux enfants en souffrance à l'école, l'État préfère supprimer toutes solutions contribuant au bien-être des plus jeunes. Au lieu de s'attacher à moderniser l'école et remettre en question un système dépassé, le Président refuse la mise en place par les familles de pédagogies et initiatives innovantes, qui assurent une instruction de qualité aux enfants.

Plutôt que d'ouvrir le dialogue et tenter de comprendre les motivations des familles, le Président les accuse de séparatisme et tombe dans un amalgame récurrent en prétendant lutter contre la radicalisation alors qu'aucune étude n'a établi de lien entre celle-ci et l'instruction en famille.

L'État voudrait endiguer le flot croissant de déscolarisations, mais n'oublions pas que l'abaissement à 3 ans de l'instruction obligatoire en 2019 a nécessairement augmenté brutalement les effectifs d'enfants instruits à domicile, cette tendance s'accroissant aujourd'hui pour des raisons contextuelles liées à la situation sanitaire, mais étrangères à un supposé séparatisme.

Monsieur Macron se trompe de cible : les enfants instruits en famille ne sont ni perdus, ni à la dérive, ni hors radars, ni invisibles. Ils sont bel et bien implantés dans la société, en tant que citoyens responsables, sans se cacher mais avec fierté. Mais en a-t-il déjà rencontré ?

**Nous, membres de LAIA, avons pris la décision d'entrer en résistance face à ce projet de loi et allons agir de concert avec tous ceux qui souhaitent œuvrer pour la sauvegarde de la liberté de l'instruction.**

*« Tous les hommes reconnaissent le droit à la révolution : c'est-à-dire le droit de refuser l'allégeance à un gouvernement tyrannique et le droit de résister au gouvernement quand sa tyrannie ou son inefficacité sont grandes et insupportables. » Henry David Thoreau*

LAIA [www.laia-asso.fr](http://www.laia-asso.fr)

Contact : [contact@laia-asso.fr](mailto:contact@laia-asso.fr) / 06 99 33 89 96 ou 06 71 93 87 72 ou 06 95 95 55 26